

GUIDE DE LECTURE des FICHES D'USAGES des SUBSTANCES DE BASE

Révision n°5 – 1/2/2021



TYPE DE FICHES D'USAGES DES SUBSTANCES DE BASE

Deux types de fiches sont mises à disposition de l'utilisateur pour une meilleure compréhension des substances de base et de leurs usages.

➔ fiche de la filière :

Les cultures sont regroupées en 10 filières : maraîchage, grandes cultures, arboriculture, horticulture, viticulture, JEVI, semences et plants et DROM. Des fiches pour chacune de ces filières ont été réalisées et sont régulièrement mises à jour. Une fiche supplémentaire reprend en plus les usages sous serres. Elles indiquent quelles substances de base peuvent être utilisées dans cette filière, si elles sont utilisables en agriculture biologique en plus du conventionnel ainsi que les tableaux d'usages correspondants (GAP). Les usages « Cultures tropicales » des **DROM** sont spécifiques **mais tous les usages/filières y sont valables**. Inversement, les usages des **DROM** sont valables en métropole.

➔ fiche de la substance :

Une fiche pour chacune des substances approuvées est disponible : soit de couleur **bleue** pour les substances utilisables **seulement** en **agriculture conventionnelle** soit **verte** pour celles **également** utilisables en **agriculture biologique (UAB)** . Toutes les substances de base sont utilisables en **Protection Biologique Amateur** . Elles regroupent la ou les recette(s) de la substance avec des recommandations (de conservation de la préparation, de compatibilité/incompatibilité avec d'autres substances...) ainsi qu'un point réglementaire sur la substance.

COMMENT SE SERVIR DES FICHES ?

➔ Regarder la fiche de la filière d'intérêt :



Viticulture



Maraîchage



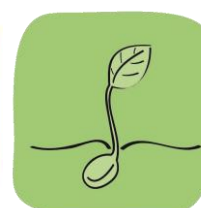
Grandes cultures



Arboriculture



Horticulture



Semences



Serres



Plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires



Jardins, espaces verts infrastructures



Spécifique DROM

➔ **Se reporter à la fiche de la substance de base souhaitée pour obtenir la recette et les informations liées.**

Il y a 23 substances de base, pour lesquelles des évaluations montrent qu'il n'y a pas d'effets nocifs immédiats ou différés sur la santé humaine et animale, ni d'effets inacceptables sur l'environnement, approuvées en Europe en vertu de l'Article 23 de règlement CE n°1107/2009.

Ces substances sont utiles pour la protection des cultures conventionnelles (conformes à la réglementation générale) et seulement **certaines** également en production biologique, celles-ci sont indiquées dans le tableau ci-après.

POUR QUELS USAGES ET POUR QUELLES FILIÈRES ?

PBA	Substance\Filière	Viticulture	Maraîchage	Grandes cultures	Arboriculture	Horticulture
UAB	<i>Equisetum arvense</i> L. Prêle	Fongicide				
UAB	Chlorhydrate de chitosane	Éliciteur				
UAB	Saccharose /Sucre	Éliciteur				
UAB	Hydroxyde de calcium				Fongicide	
UAB	Vinaigre	Traitement de semences				Désinfection outils
UAB	Lécithines	Fongicide			Fongicide	
UAB	<i>Salix</i> spp.cortex	Fongicide			Fongicide	
UAB	Fructose				Éliciteur	
UAB	Hydrogénocarbonate de sodium	Fongicide			Fongicide	Herbicide
UAB	Lactosérum (petit-lait)		Fongicide			
UAB	Phosphate diammonique				Attractif	
UAB	Huile de tournesol		Fongicide			
	Charbon argileux	Protecteur				
UAB	<i>Urtica</i> spp.	Acaricide Fongicide	Insecticide Acaricide Fongicide	Insecticide Fongicide		
UAB	Peroxyde d'hydrogène		Désinfection outils Traitement de semences			Traitement de semences
UAB	Chlorure de sodium	Fongicide Insecticide	Fongicide			
UAB	Bière	Molluscicide				
UAB	Poudre de graines de moutarde			Traitement de semences		
	Talc E553b	Fongifuge			Insectifuge Fongifuge	
UAB	Huile d'oignon		Confusion par odeur			
UAB	L-cystéine	Insecticide fourmis DROM				
UAB	Lait de vache	Fongicide				
UAB	Extrait de bulbe d' <i>Allium cepa</i>		Fongicide			

COMMENT LIRE LE TABLEAU D'USAGES (GAP) ?

S.B.	Culture	F G I	Cible	Application				Dose d'application par traitement		
				Méthode	Période	Nb d'applications	Intervalle entre applications	g de s.a. par hL de préparation	Volume d'eau final à l'ha	g de s.a par ha
Nom de la substance de base	Type de culture à traiter Nom commun et/ou latin	F = utilisation plein champ ou en extérieur G = application sous serre I = application en locaux fermés	Pathogènes, ravageurs causant des dommages à la culture Nom commun et/ou latin	Méthode d'application (pulvérisation, arrosage, piège...)	Début et fin de la période où la substance de base peut être appliquée ou équivalent en stade de développement de la plante (BBCH)	minimum à maximum Ex : 7 à 10	Ex : 3 jours 2-3 semaines	g de substance active par hectolitre (100 L) de préparation min et max par traitement	Volume d'eau final à l'hectare min et max par traitement	g de substance active par hectare \$ min et max* par traitement

\$: certaines valeurs n'ont pas de réalité terrain (exemple : plantes en pot)

* : limitatif



F = utilisation plein champ ou en extérieur

G = application sous serre

I = application en locaux fermés



NOTIONS ET DÉFINITIONS

- **LMR** : Limites Maximales applicable aux Résidus ; est la concentration maximale du résidu d'un pesticide autorisée dans ou sur des denrées alimentaires ou aliments pour animaux, fixée conformément au règlement (CE) N°396/2005, sur la base des bonnes pratiques agricoles et de l'exposition la plus faible possible permettant de protéger tous les consommateurs vulnérables.
- **ReviewReport (RR)** : rapport d'examen publié par la commission européenne dans lequel sont publiés les tableaux d'usages (GAP).
- **BBCH** : code universel décimal permettant d'identifier le stade de croissance des cultures.
- **DAR** : Délai Avant Récolte, délai minimal autorisé entre le dernier traitement et la récolte d'une culture ; ce délai peut être défini soit en jours, soit par le stade de croissance de la culture lors de la dernière application.
- **FDS** : Fiches de Données et de Sécurité, informations sur les spécification de la substance.
- **UAB** :  Utilisable en Agriculture Biologique. Les substances alimentaires, d'origine animale ou végétale sont automatiquement UAB depuis 2016.
- **PBA** :  Protection Biologique Amateur. Les substances de base sont automatiquement utilisables par les amateurs (PBA) depuis l'existence de cette qualification. La fiche JEVI leur est plus particulièrement dédiée avec des adaptation des volumes, mais toutes les fiches filières sont utilisables par les amateurs.

➤ Stades BBCH de développement principaux

Tous les stades **S** sont déclinables de **S0** à **S9** (exemple 0, de 00 à 09)

Stade	Description
0 de 00 à 09	Germination/levée/développement des bourgeons
1	Développement des feuilles (tige principale)
2	Formation des pousses secondaires / tallage
3	Elongation de la tige/formation de la rosette / développement des pousses (tige principale)
4	Développement des parties végétatives de récolte ou des organes de multiplication végétative/ développement des organes de reproduction sexuée, gonflement de l'épi ou de la panicule (tige principale)
5	Apparition de l'inflorescence (tige principale) / épiaison
6	Floraison (tige principale)
7	Développement des fruits
8	Maturation des fruits ou graines
9 de 90 à 99	Sénescence et mort ou début de la période de dormance

Mise à jour : février 2021

Rédaction

Marie Deniau

Superviseur

Patrice Marchand – ITAB : patrice.marchand@itab.asso.fr

Relecture

Julie Carrière – ITAB : julie.carriere@itab.asso.fr

Conception graphique

Service Communication ITAB

Toutes les fiches
disponibles sur le
site « Substances »



Pour citer ce document :

ITAB 2018– Guide de lecture des fiches d’usages des substances de base.